

ASSEMBLÉE NATIONALE

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 5424

présenté par

Mme Marsaud, M. Perea, Mme Mette, M. Grau, Mme Riotton et M. Gérard

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 49 BIS, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.